

Un titre comme *Rule of Three* a forcément valeur de programme. Pour le chorégraphe Jan Martens la règle de trois c'est autant de danseurs et de tableaux pour un exercice de style rhétorique et mathématique. Un pari formel et énergique pour les interprètes.

Une danse en trois temps

Les murs du théâtre vibrent avec la musique réalisée en direct sur le plateau. *Rule of Three* commence dans un travail immersif du son, de la lumière et du corps. Aux courtes séquences sonores de NAH répondent des jeux de lumières et de couleurs et bien sûr les mouvements des danseurs. De la même façon que le compositeur travaille ses ambiances par la répétition et l'accumulation de sons, Jan Martens use d'un nombre de gestes réduit qu'il accumule et ré-agence en suivant le son.

Chaque partie correspond à un changement de valeurs, de nouvelles règles, une nouvelle partition musicale, lumineuse et corporelle. Les costumes aux couleurs primaires, jogging bleu, jaune et rouge se font de plus en plus court, jusqu'à la nudité. Les danseurs qui prenaient soin de garder la distance dans la première partie, se frôlent peu à peu avant de finir par se toucher. Il y a une gradation dans le spectacle mais pas comme on l'entend classiquement. (...)

Rules of Three tient à l'alchimie entre les danseurs dont l'énergique Courtney May Robertson est l'étendard. Le chorégraphe impose les règles qui permettent aux danseurs de manifester ce qui échappe.

MACULTURE

Son nom est désormais associé à la nouvelle danse contemporaine belge : le raz-de-marée Jan Martens qu'on annonçait en 2014 à la création de *The Dog Days Are Over* a bien eu lieu : plus de 100 dates à travers l'Europe et le Canada qui ont entériné la réputation de ce nouveau venu. Créée en septembre dernier à Anvers, sa dernière création *Rule of Three* est déjà programmée pour une cinquantaine de dates en Europe et aux États-Unis. (...) musique en live de la pièce, assis derrière sa batterie placée dans le fond de scène à jardin.

Si les précédents spectacles de Jan Martens se développaient chacun autour d'une seule et unique idée, explorée et creusée jusqu'à l'épuisement, *Rule of three* (en français : règle de trois) s'applique à déconstruire et déjouer toute attente de la part du spectateur. Composée d'une succession de séquences hétéroclites, la performance est un enchaînement de « hits » comme l'annonce d'emblée la tracklist projetée sur le fond de scène pendant que le public s'installe.

La musique nerveuse et assourdissante de NAH accompagne l'écriture intense et acérée de Jan Martens : le chorégraphe échafaude avec malice une partition qui côtoie les extrêmes. Danse, musique, lumière, texte, costumes, chaque médium contraste dans ses jeux d'associations. De quelques secondes à plusieurs minutes, de la pénombre à la lumière crue, du solo au trio, les tableaux se suivent et ne se ressemblent pas, à la manière d'un zapping visuel et sonore qui ne laisse aucune place à l'épuisement. Entre deux séquences dansées, les mots de l'auteure américaine Lydia Davis, projetés en fond de plateau, viennent parfois offrir une respiration. En silence et éclairé par une lumière blafarde, la dernière partie du spectacle offrira une accalmie inopinée : les trois danseurs se dénudent intégralement et réalisent une série de lents tableaux énigmatiques où corps et peaux s'emboîtent et s'entremêlent avec harmonie.

Autant fascinant que déconcertant, *Rule of three* confirme une nouvelle fois le talent de Jan Martens quand il s'agit de casser les codes et les attentes spectaculaires d'un objet chorégraphique.

Mouvement

magazine culturel indisciplinaire

***Rule of Three* de Jan Martens appelle à communier et contredire le rythme percussif de la musique live, la spatialité du lieu de représentation et le mouvement des corps au plateau.**

Au départ la musique envahit l'espace, ou plutôt une suite de sons rythmiques étourdissent les corps et les regards. La lumière prend sa place, intermittente, comme la musique, une suite de flashes aveuglants dans lesquels un trio de corps se met peu à peu en place. Tout semble fonctionner par trois, jusqu'aux couleurs primaires des survêtements des danseurs.

Sur le plateau, la machine musicale occupe l'angle gauche du fond de scène, sorte de monstre sonore, composé d'une batterie, de machines et d'enceintes, elle prend sa place pour ensuite se fondre dans l'espace. Elle devient, à l'instar des sons qui s'en échappent, matière mouvante et invisible, omniprésente et toile de fond. Si on peut l'accepter comme personnage principal de la pièce de Jan Martens, c'est toutefois le trio de danseurs qui nous préoccupe. Comme l'évoque le titre, *Rule of Three*, un espace triangulaire dessine le plateau, dirige l'œil et l'esprit du spectateur. Peu à peu une langueur, une attente se met en place, faite de mouvements rotatifs continus, à la fois à l'unisson et isolés. L'esprit est captivé par le surplace dynamique en même temps que contemplatif de ses séquences de danse ternaires. Les contradictions physiques et les ruptures de rythme surprennent d'un instant à l'autre, nous entraînant dans une spirale envoutante.

C'est sans oublier que l'appareil musical est le 4^e personnage de cette scène auquel tous se soumettent, le trio de danseur comme les autres, le public qui regarde depuis le confort de la salle. Omniprésent et monstrueux, il devient l'adjuvant et le tyran du mouvement des danseurs, une relation qui se développe jusqu'à la rupture finale où, en quittant la scène brutalement, le musicien y met un terme et plonge la salle dans le silence. Ainsi s'ouvre avec humour le dernier chapitre de *Rule of Three* plaçant le spectateur dans la grande incertitude de la non-fin. Quand la musique s'arrête, la lumière se rallume et les corps se dénudent. Dans leur nudité biblique, les danseurs s'amuse à interpréter des postures hésitantes, légèrement gênées et joueuses. La tendresse, la fragilité et la complicité remplacent les états d'isolement et la virtuosité qui nous plongeait auparavant dans un état contemplatif.